

CONDOR 500 / ONE

FR  Automatisation électromécaniques pour portails à bras articulé



comunello.com

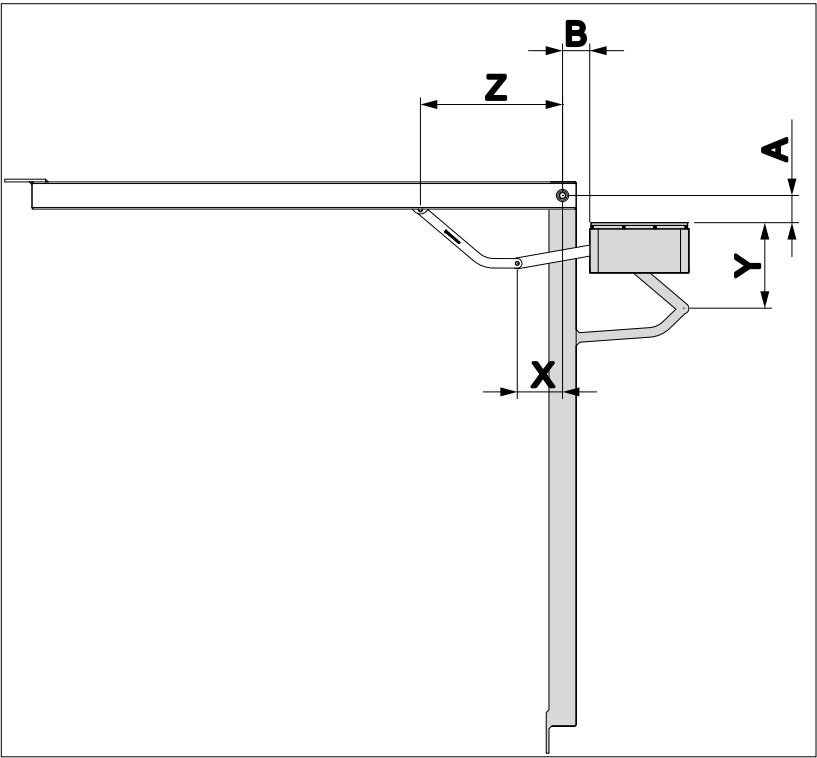
INSTRUCIONS D'UTILISATION ET D'INSTALLATION
INSTRUCCIONES DE USO Y DE INSTALACION
MANUAL DE INSTRUÇÕES DE UTILIZAÇÃO
BEDIENUNGS- UND INSTALLATIONSANLEITUNG
ИНСТРУКЦИИ ПО УСТАНОВКЕ И ЭКСПЛУАТАЦИИ
TELEPÍTÉSI ÉS HASZNÁLATI KÉZIKÖNYV

 **MADE
IN
ITALY**

91300220 - Rev. 07 - 23.11.2021



FIG. 1



AC-100				
A	B	X	Y	Z
50	50	380	331	600
	100	487	253	550
100	50	409	297	593
	100	498	230	543
150	50	426	272	281
	100	504	216	531
200	50	440	247	566
	100	509	201	516
250	50	447	231	520
	100	509	200	497
300	50	455	213	520
	100	422	339	470

FIG. 2

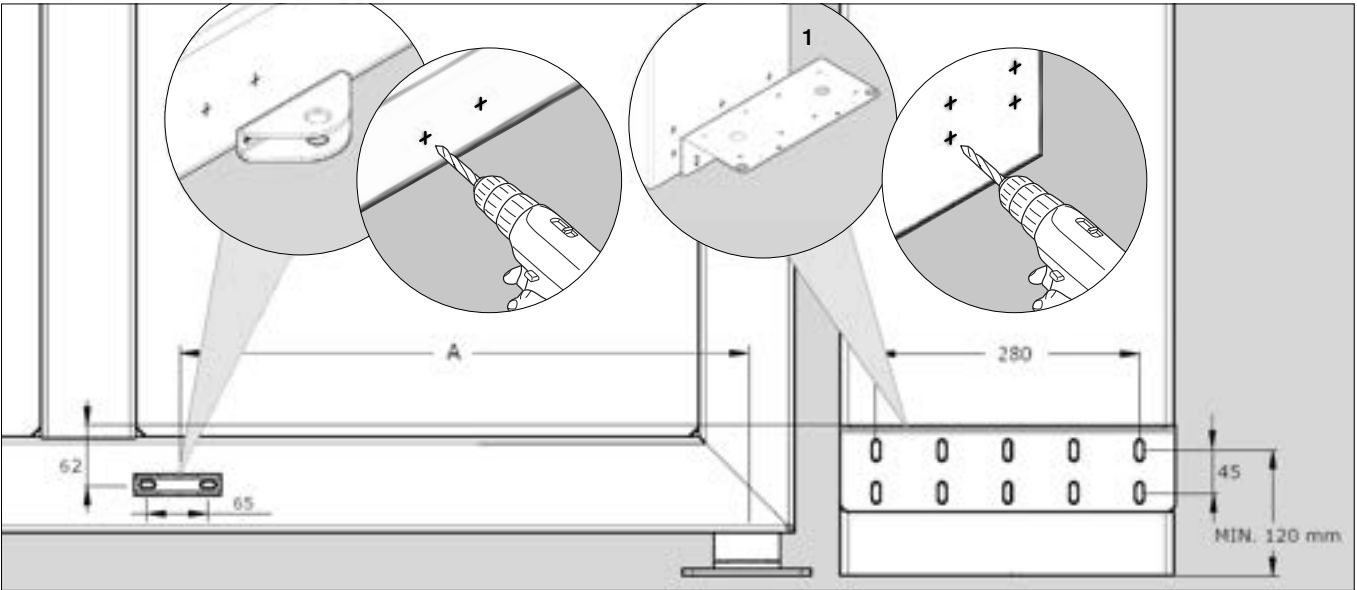


FIG. 3

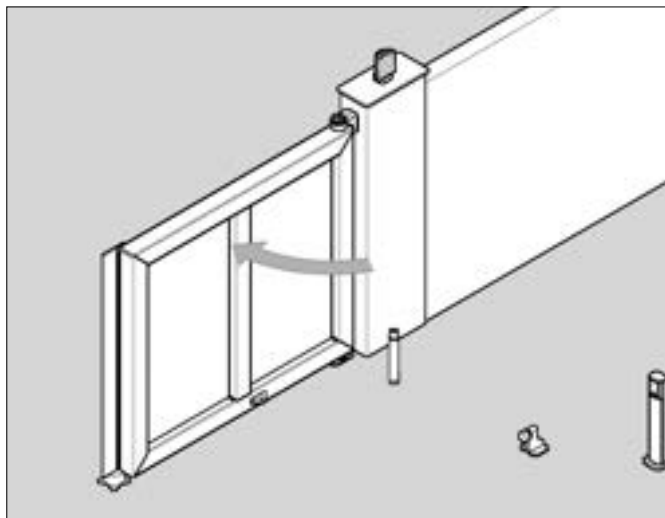


FIG. 4

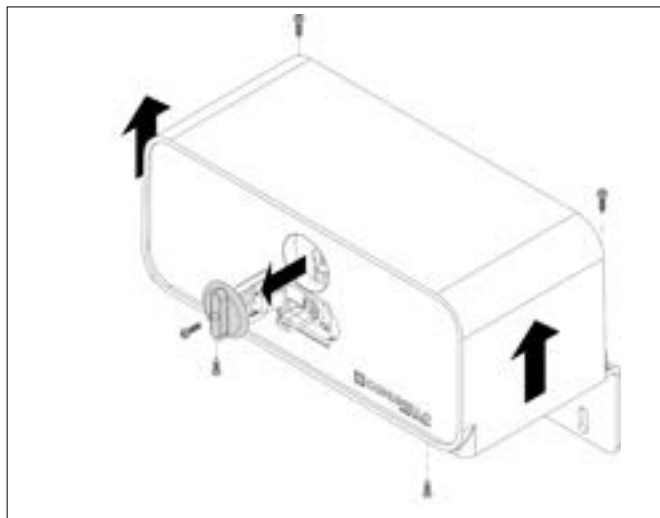


FIG. 5A

Dove presente / When present

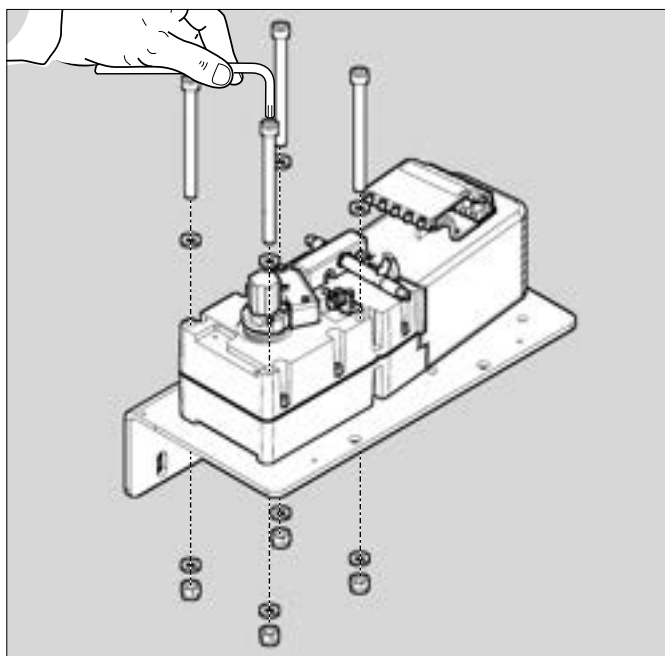


FIG. 5B

Dove presente / When present

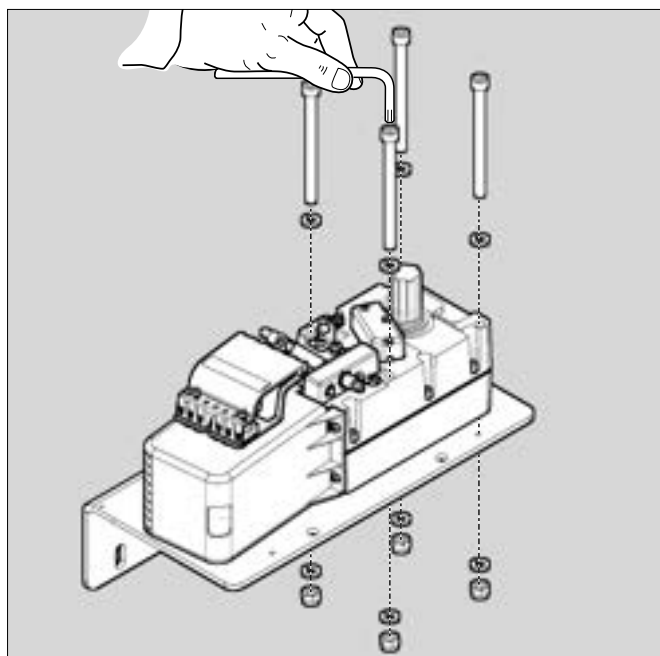


FIG. 6A

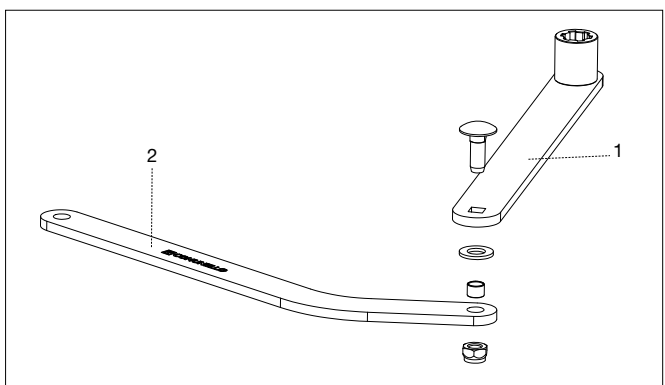


FIG. 6B

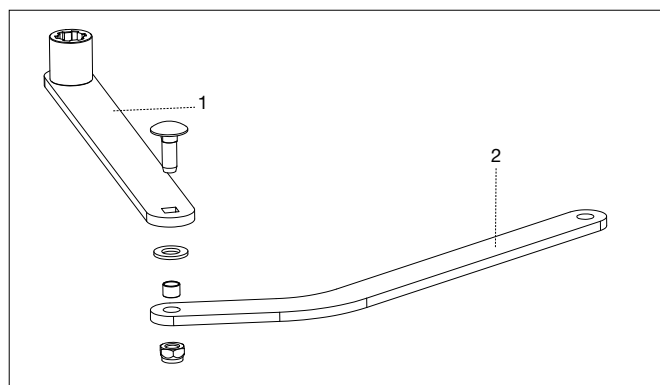


FIG. 7

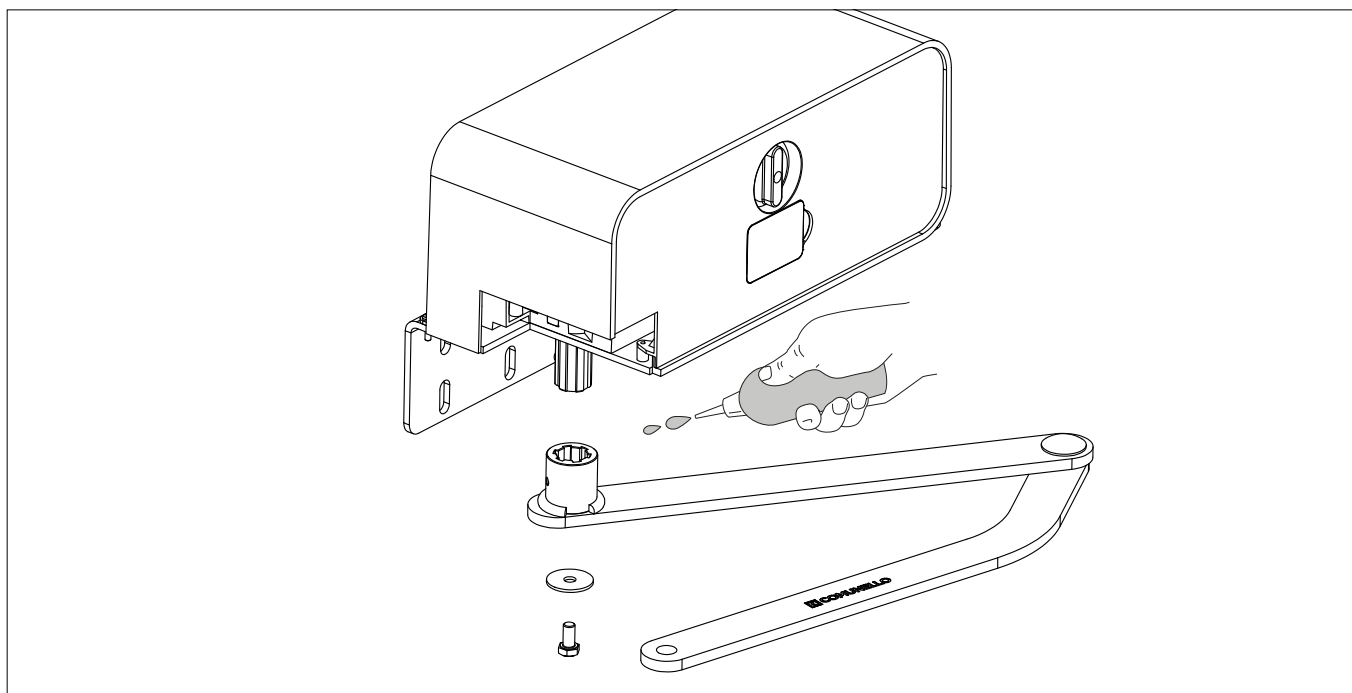


FIG. 8

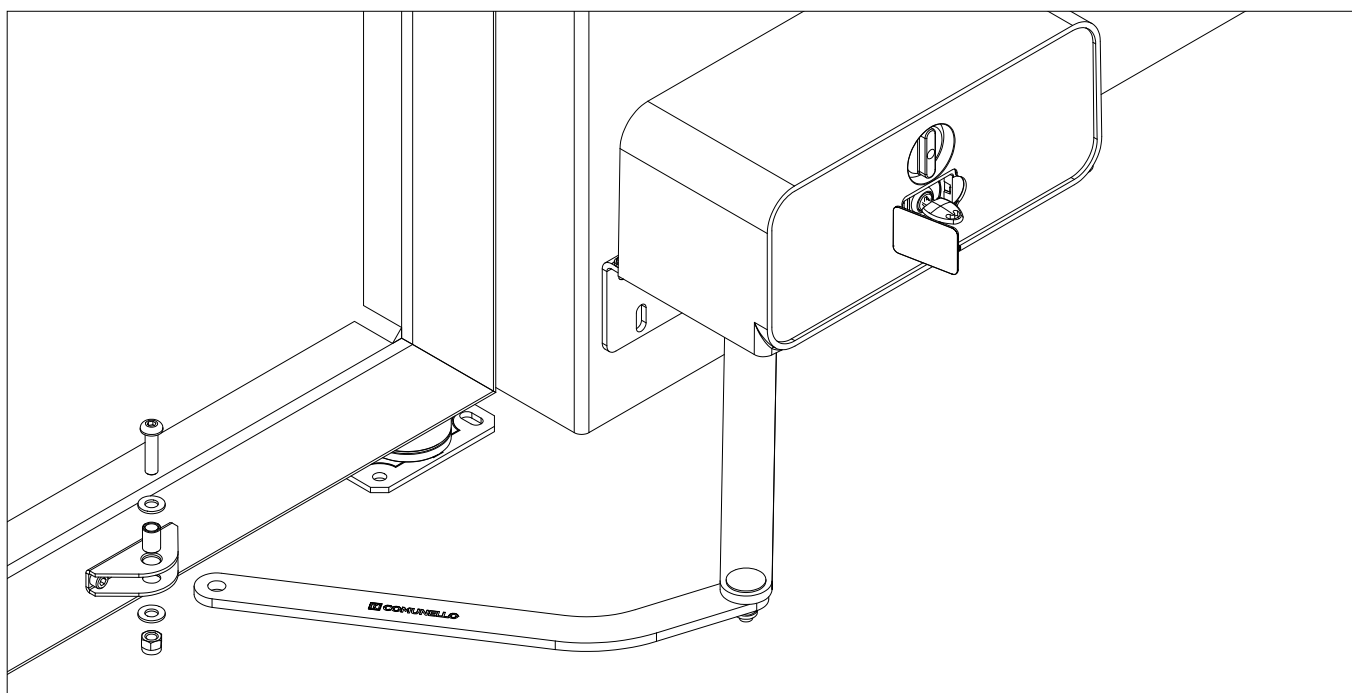


FIG. 9

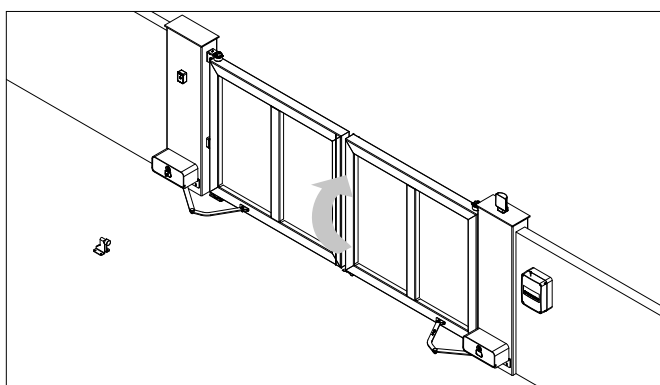


FIG. 10

Dove presente / When present

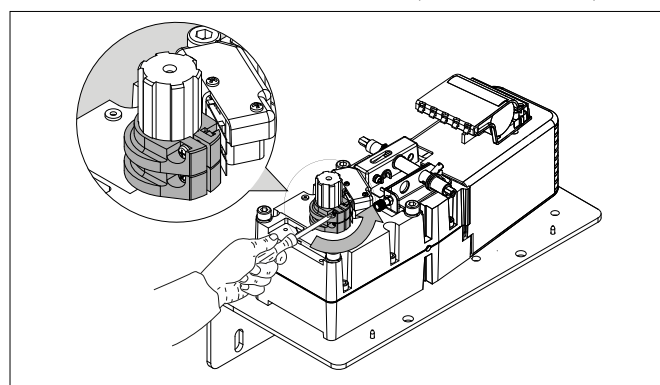


FIG. 11

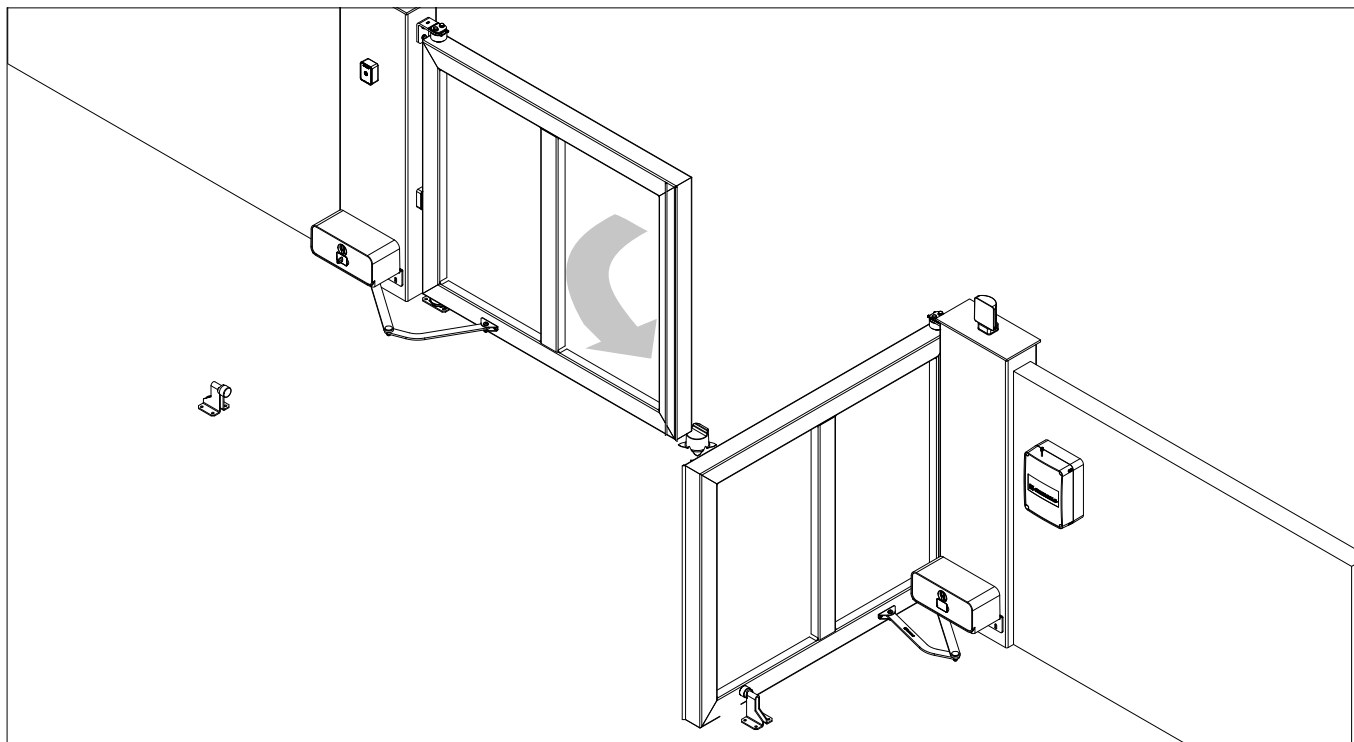


FIG. 12

Dove presente / When present

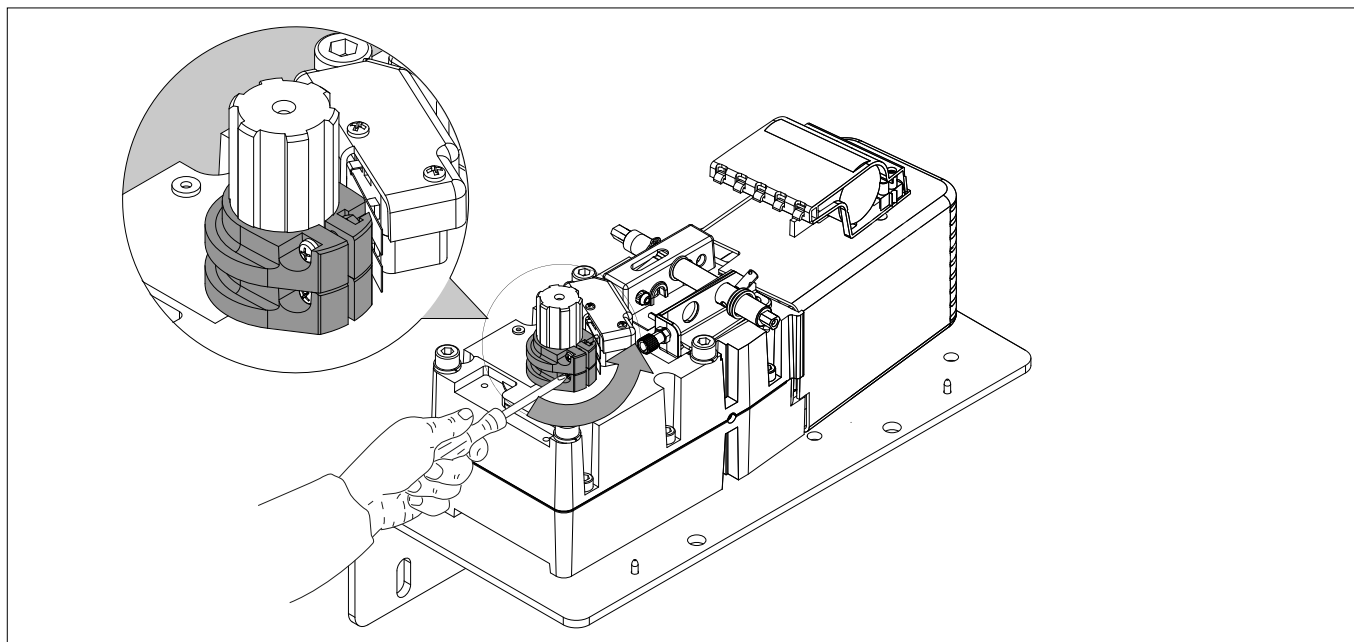


FIG. 13

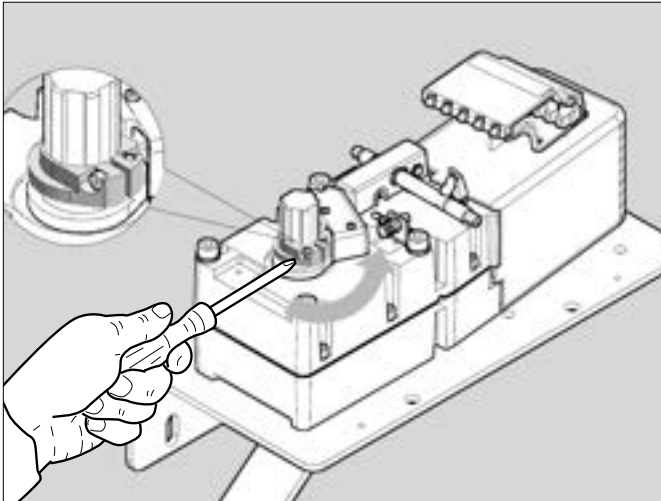


FIG. 14

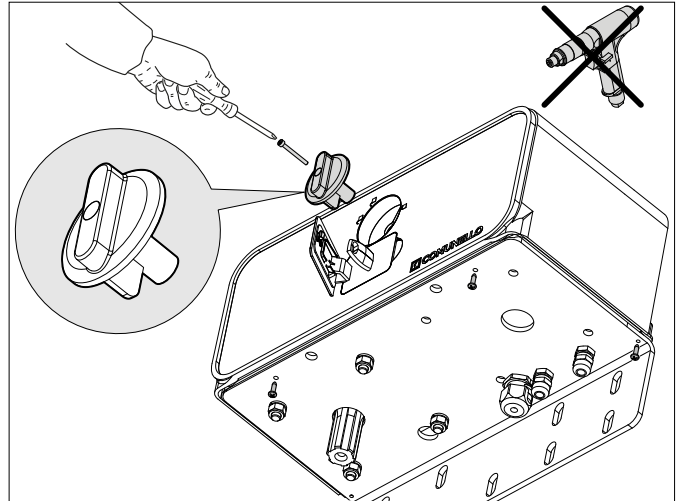


FIG. 15

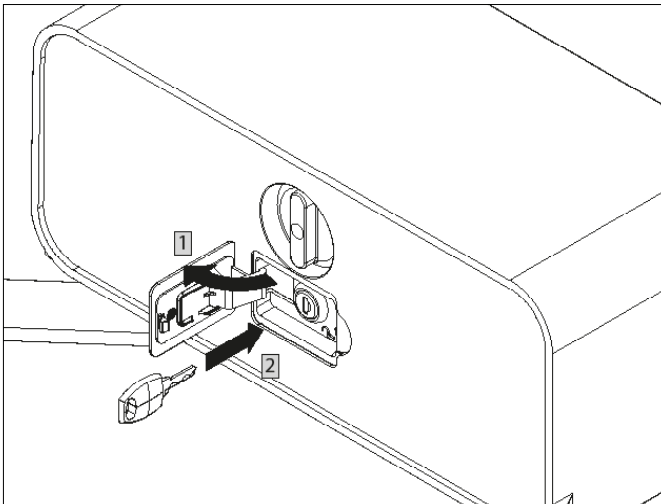


FIG. 16

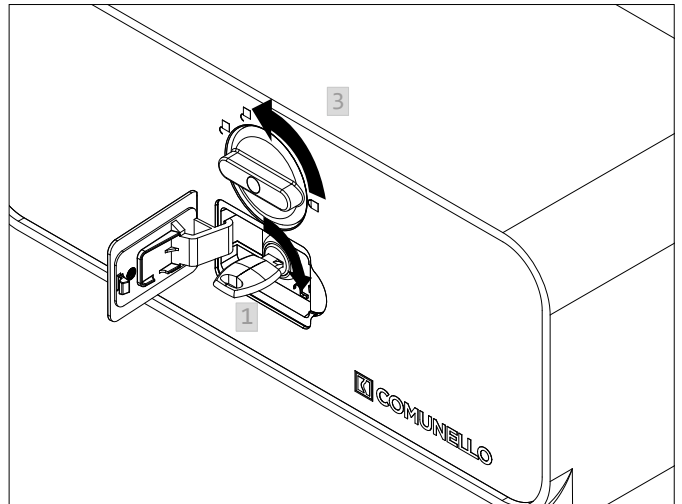


FIG. 17

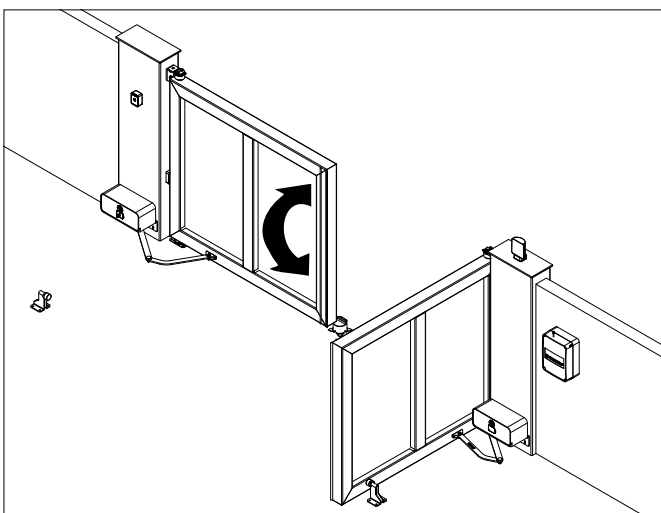


FIG. 18

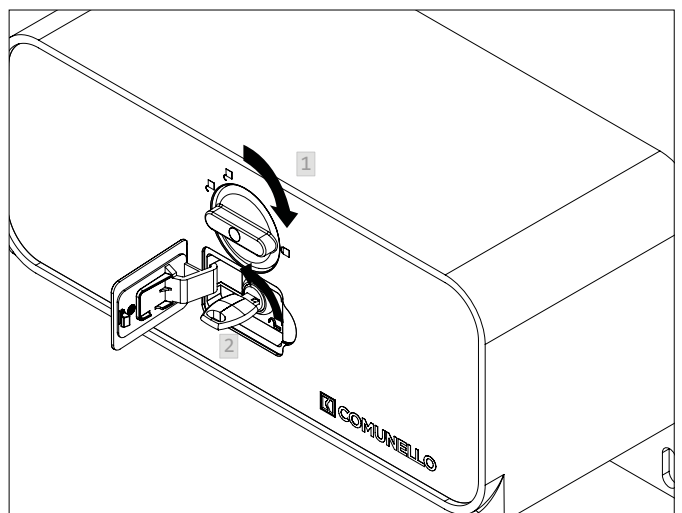


FIG. 19

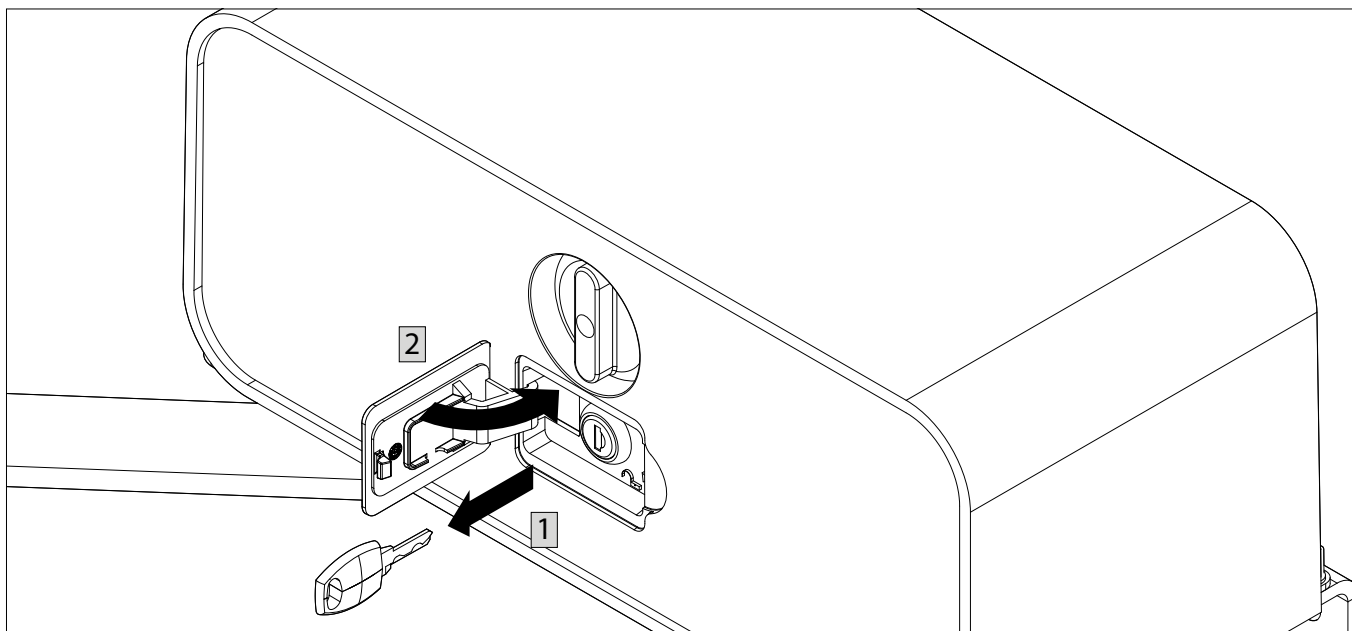


FIG. 20

Dove presente / When present

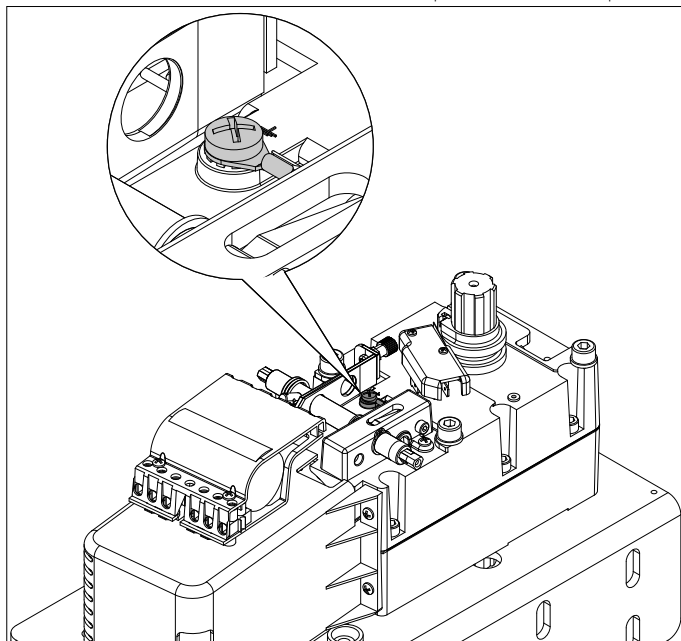


FIG. 21

Dove presente / When present

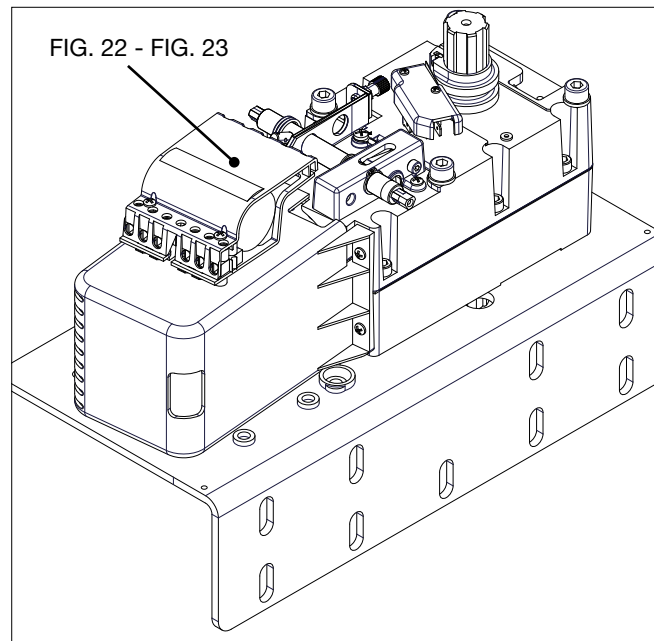


FIG. 22

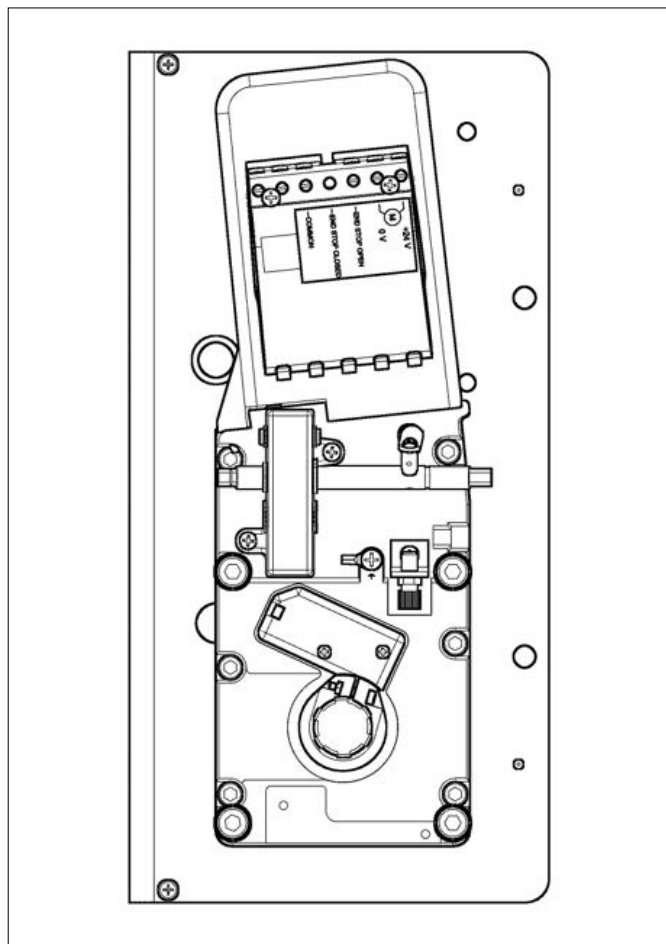


FIG. 23

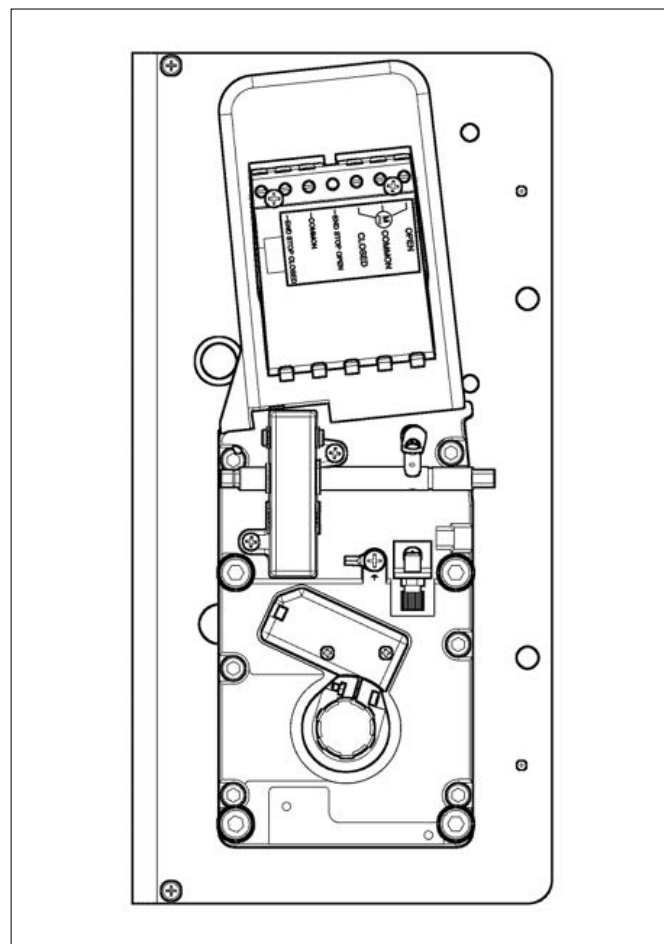


FIG. 24

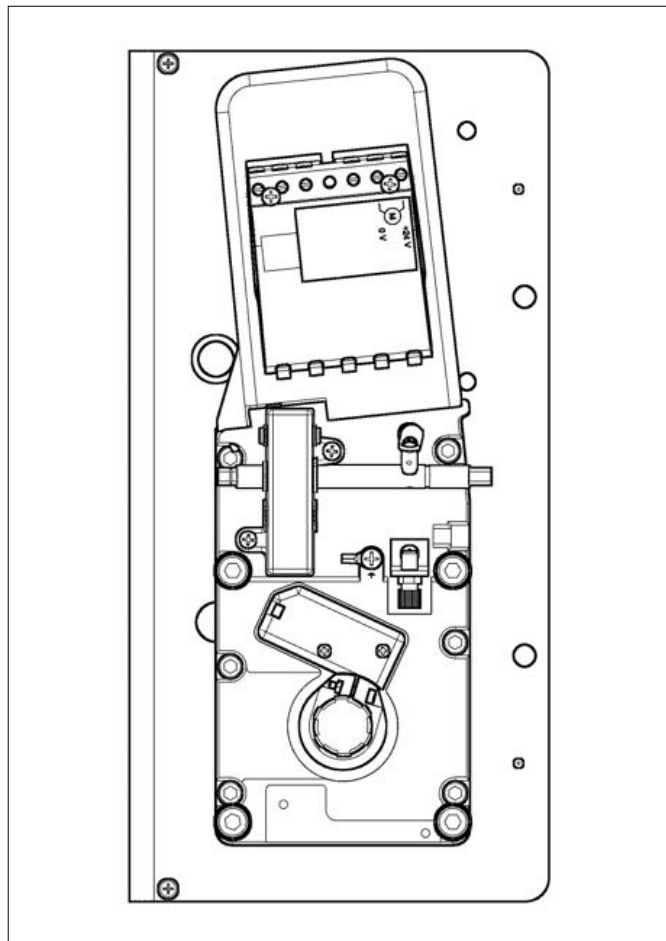


FIG. 25

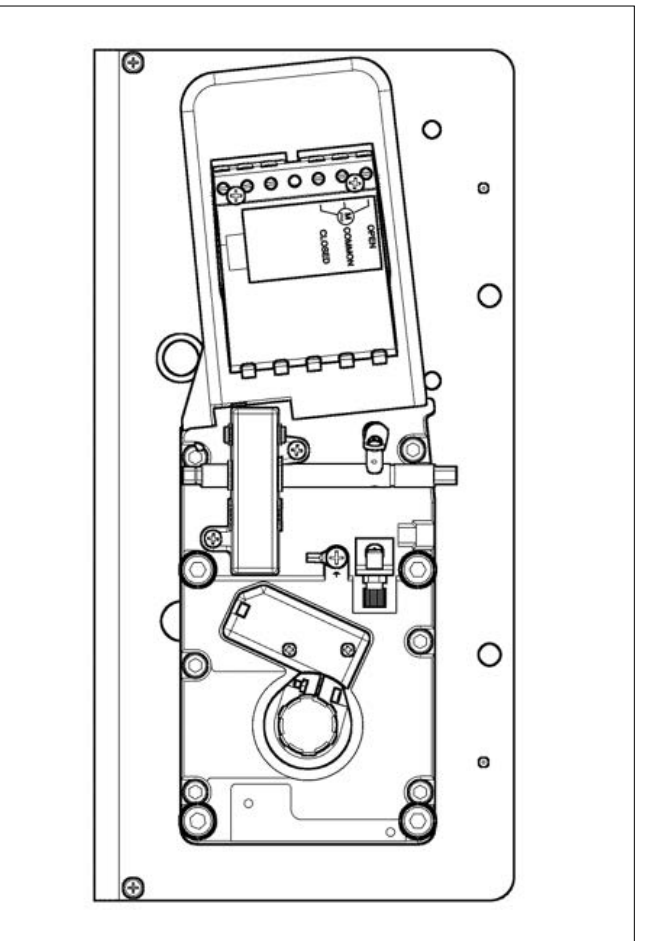
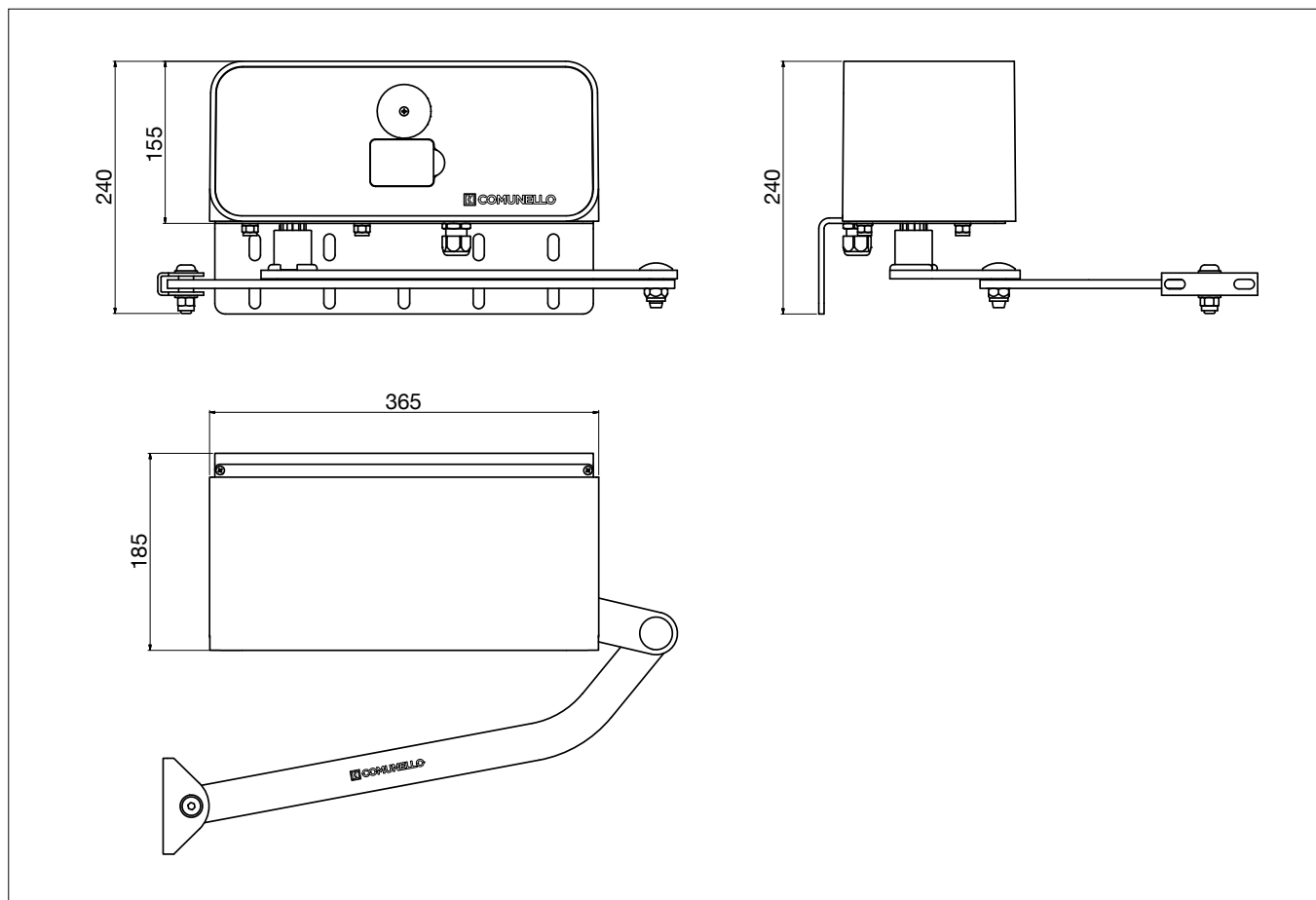


FIG. 26





ISTRUCIONS D'UTILISATION ET D'INSTALLATION CONDOR 500

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Le soussigné, M. **COMUNELLO LUCA**, représentant le suivant constructeur

F.lli COMUNELLO spa

Via Cassola 64, 36027 Rosà (VI) Italie

Déclare que l'appareil décrit ci-dessous:

Description **Automatisation électromécaniques pour portails à bras articulé (Grands piliers)**

Modèle **CONDOR 500 / ONE**

Est conforme aux dispositions légales transposant les directives suivantes:

- 2014/30/EU (Directive EMCD)
- 2014/35/EU (Directive LVD)
- 2011 /65/EU (Directive RoHS)

Et qui ont été soumis toutes les norms et /ou spécifications techniques ci-après indiquées:

EN61000-6-2:2005

EN61000-6-3:2011

EN60335-1 :2012

EN60335-2-103:2015

Et amendements ultérieurs

Rosà (VI) – Italie

01-12-2016

Nous déclarons en outre que la machine ne pourra pas être mise en service avant identification et déclaration de conformité aux conditions de la Directive 2006/42 CE et à la législation nationale la transposant de la machine à laquelle elle sera intégrée ou dont elle deviendra partie intégrante.

Luca Comunello

Représentant légal de la société Fratelli Comunello



Fratelli Comunello S.p.A.

Enterprise avec Système de Management de la Qualité certifié

UNI EN ISO 9001:2015

SOMMAIRE

1	AVERTISSEMENTS
1.1	AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ
1.2	AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION
1.3	AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION
2	DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION
2.1	DESCRIPTION DU PRODUIT
2.2	INSTALLATION TYPE
3	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
4	INSTALLATION
4.1	CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES
4.2	LIMITES D'UTILISATION
4.3	INSTALLATION
4.3.1	INSTALLATION
4.3.2	INSTALLATION FIN DE COURSE
4.3.3	DÉBRAYAGE MANUEL DU MOTEUR
5	PRÉDISPOSITION AUX BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES
6	ESSAI
7	ENTRETIEN
8	PIÈCES DÉTACHÉES
9	ÉLIMINATION
10	GARANTIE

1 AVERTISSEMENTS

1.1 AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Ce manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel compétent.

Il est indispensable d'avoir lu toutes les instructions avant de procéder à l'installation. Toutes les opérations non expressément prévues dans ces instructions sont interdites ; toute utilisation non prévue peut entraîner des dommages matériels et des risques de blessures. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-observation des règles de bonne technique dans la construction des portails ou en cas de déformations survenant durant l'utilisation. Conserver ce manuel pour toute future consultation. La conception et la réalisation des dispositifs composant CONDOR 500 et ce manuel sont rigoureusement conformes aux normes en vigueur.

Étant donné les situations de risques pouvant se présenter durant l'installation et l'utilisation de CONDOR 500, l'installation doit nécessairement être effectuée en stricte conformité avec les lois, normes et réglementations:

1.2 AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION

- Avant de procéder à l'installation, vérifier la nécessité éventuelle d'autres dispositifs et matériels permettant de compléter l'automatisme CONDOR 500 en fonction de l'utilisation prévue.
- Ne pas utiliser l'automatisme avant d'avoir placé le portail en conditions de sécurité.
- Éliminer le matériel d'emballage conformément aux normes locales.

1.3 AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION

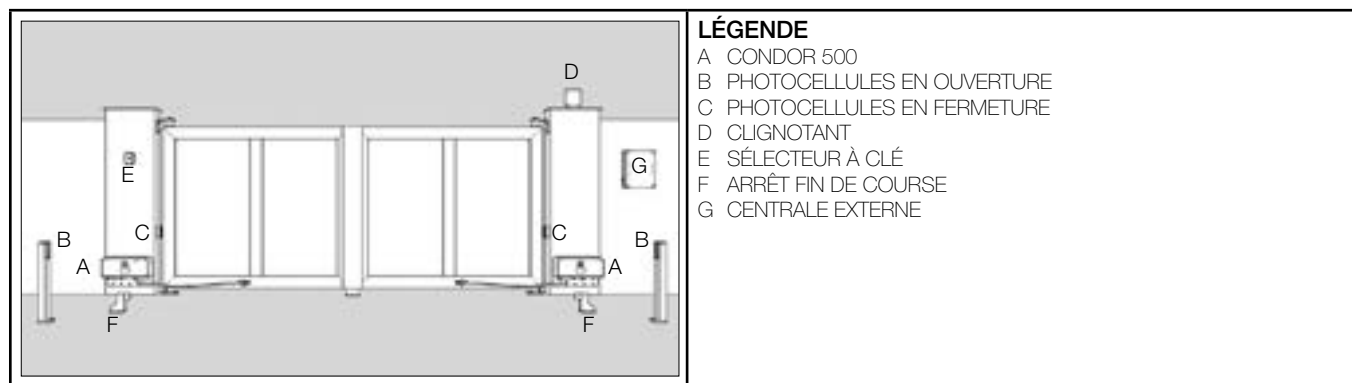
- N'effectuer aucune modification sur quelque composant que ce soit, sauf prévue dans ce manuel. Ce type d'intervention est uniquement susceptible d'entraîner des dysfonctionnements. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages entraînés par une modification du produit.
- Éviter toute immersion de composants de l'automatisme dans l'eau ou dans d'autres liquides. Durant l'installation, éviter également toute pénétration de liquides à l'intérieur du coffret de commande et d'autres dispositifs ouverts.
- En cas de pénétration d'un liquide à l'intérieur des dispositifs de l'automatisme, sectionner immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service d'assistance; toute utilisation de CONDOR 500 dans une telle situation comporte des risques.
- Ne pas laisser les composants de CONDOR 500 à proximité de sources de chaleur et ne pas les exposer à des flammes sous peine d'endommagement et de dysfonctionnement, incendie ou situation de danger.
- En cas d'inutilisation prolongée, en vue d'éviter tout risque de pertes de substances nocives de la batterie en option, il est conseillé de retirer cette dernière et de la conserver dans un endroit sec.
- Raccorder uniquement la centrale à une ligne d'alimentation équipée d'une mise à la terre de sécurité.
- Toutes les opérations exigeant l'ouverture du carter de CONDOR 500 doivent être effectuées avec le coffret de commande débranché de l'alimentation électrique; si le dispositif de déconnexion en est dépourvu, prévoir un panneau: «ATTENTION ENTRETIEN EN COURS».
- En cas d'intervention d'interrupteurs automatiques ou de fusibles, identifier et éliminer le problème avant de les réarmer.
- En cas de panne ne pouvant être résolue au moyen des informations fournies dans ce manuel, contacter le service d'assistance.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION

2.1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Opérateur électromécanique à bras articulé prévu pour des piliers profonds et pour des vantaux de 5 m. Comprend un carter en aluminium et un bras en acier.

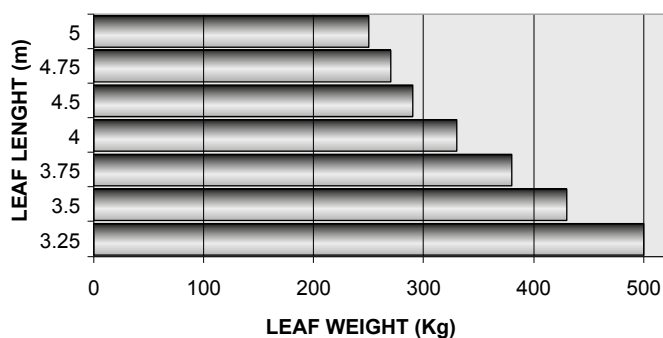
2.2 INSTALLATION TYPE



3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CONDOR 500		
Alimentation moteur	24V === ONE 24V ===	230V ~ 50 Hz
Puissance absorbée	150 W	280 W
Absorption	6,5 A	1,2 A
Couple	330 Nm	440 Nm
Fonctionnement intermittent	intensif	40%
Indice de protection	IP 44	
Classe d'isolation	II	1 (Mise à la terre)
Temp. de fonctionnement	de -20°C à + 50°C	
Vitesse	0,15 rad/sec	0,1 rad/sec
Poids	8,8 Kg	11,3 Kg

LIMITS OF USE



			AC-100	
A	B	X	Y	Z
50	50	380	331	600
	100	487	253	550
100	50	409	297	593
	100	498	230	543
150	50	426	272	281
	100	504	216	531
200	50	440	247	566
	100	509	201	516
250	50	447	231	520
	100	509	200	497
300	50	455	213	520
	100	422	339	470

4 INSTALLATION

4.1 CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant de procéder à l'installation, vérifier que les composants du produit sont en bon état et que le modèle choisi est adapté au lieu d'installation prévu:

- Vérifier que tout le matériel à utiliser est en parfait état et adapté à l'utilisation prévue.
- Vérifier que la structure mécanique du portail est prévue pour être équipée d'un automatisme. Ce produit peut uniquement équiper un portail en parfait état - en termes de fonctionnement et de sécurité ; il ne pourra en outre résoudre les problèmes liés à une installation incorrecte ou à un entretien insuffisant du portail.
- Vérifier les limites d'application du produit.
- Déplacer manuellement les vantaux du portail dans les deux directions et vérifier que l'effort est constant.
- Placer manuellement les vantaux du portail dans une position quelconque et s'assurer qu'ils restent immobiles.
- Vérifier que la zone de fixation de l'opérateur est compatible avec les dimensions hors-tout de ce dernier, et que l'espace disponible permet la rotation complète de son bras.
- Vérifier qu'un espace suffisant est prévu pour effectuer la manœuvre manuelle de débrayage de l'opérateur.
- Vérifier que les surfaces prévues pour l'installation des dispositifs sont solides et garantissent une fixation solide.
- S'assurer que les dispositifs sont installés dans une position correcte et protégés contre tout choc accidentel.

4.2 LIMITES D'UTILISATION

Avant de procéder à l'installation, vérifier que le moteur est dimensionné en fonction du poids et de la longueur des vantaux et correspond aux valeurs indiquées au chapitre «Caractéristiques techniques du produit»:

Pour permettre l'installation de l'opérateur, la largeur minimum du pilier doit être de 370 mm. Le bras du moteur doit être fixé à une partie résistante du vantail (sur le bâti par ex.).

4.3 INSTALLATION

4.3.1 INSTALLATION

En se référant à la FIG. 1, (en se reportant au tableau), mesurer la valeur A et trouver la valeur indicative B:

- Vérifier de disposer des espaces de manœuvre nécessaires au bras pour effectuer le mouvement d'ouverture complet (valeur C). (FIG. 1).
- En se reportant à la FIG. 2, pratiquer 4 orifices d'un diamètre adapté au type de chevilles utilisées pour la fixation de la plaque 1.
- Respecter la valeur min. de 120 mm indiquée pour éviter d'installer l'opérateur trop près du sol (FIG. 2).
- Fixer la plaque de support du moteur en «L».
- Pratiquer 2 orifices pour fixer la patte articulée en respectant la valeur B de la (FIG.1 et l'alignement (62 mm) avec la patte du motoréducteur indiquée à la (FIG. 2).
- Fixer la plaque articulée.
- Renforcer les zones de fixation si ces dernières offrent une épaisseur ou une résistance insuffisante.
- Placer le vantail du portail en position de fermeture maximum (FIG. 3).
- Retirer le carter du moteur (livré sans vis de fixation) (FIG. 4).
- Fixer le motoréducteur à la patte avec les vis et les écrous fournis sur la figure, le moteur est installé pour un vantail droit (FIG. 5A). En cas de vantail gauche, faire pivoter le moteur à 180° (FIG. 5B).
- Assembler le bras 1 au bras 2 comme représenté à la FIG. 6A pour un vantail droit et 6B pour un vantail gauche (AC 102 - 103 -104).
- Fixer les bras à l'arbre moteur comme représenté à la FIG. 7.
- Fixer le bras à la patte d'articulation en utilisant douille, rondelle, boulon et écrou (FIG. 8).
- Contrôler que la patte et le bras sont parfaitement à niveau.
- Régler le fin de course comme indiqué au par. 4.4.2.

4.3.2 INSTALLATION FIN DE COURSE

Si le carter est installé, le retirer comme représenté à la FIG. 4

- Placer le vantail en position de fermeture complète (FIG.10).
- Tourner la came inférieure jusqu'au déclenchement du switch inférieur (FIG. 10).
- Serrer la came au moyen de la vis.
- Placer le vantail en position d'ouverture complète (FIG. 11).
- Tourner la came supérieure jusqu'à intervention du switch supérieur (FIG. 12).
- Serrer la came au moyen de la vis.
- Connecter les switch à la carte électronique placée sur la partie supérieure du moteur comme indiqué au chap. 5 «BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES»
- Assembler le carter et le levier de débrayage comme représenté à la FIG. 14.

4.3.3 DÉBRAYAGE MANUEL DU MOTEUR

Utiliser le débrayage manuel pour ouvrir le portail en mode manuel. L'activation du débrayage peut entraîner des mouvements incontrôlés du portail en cas de déséquilibre ou de problème mécanique.

- Ouvrir le panneau frontal et introduire la clé fournie (FIG. 15).
- Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre à 90°. Tourner le poignée de débrayage, poussez-le et tournez dans le sens des aiguilles jusqu'à son blocage (16A-16B). Cette manœuvre libère le pignon et permet l'ouverture manuelle du portail. Si le moteur a

l'orientation GAUCHE, tournez la clé de 90 ° dans le sens des aiguilles d'une montre. Tenez la poignée de déverrouillage, poussez-la et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle s'arrête.

- Accompagner le vantail sur toute sa course sans effectuer de mouvement violent (FIG. 17).
- La clé ne peut être retirée de la serrure tant que la poignée n'a pas été replacé en position initiale.
- Pour rétablir la commande motorisée, placer la poignée en position initiale de fermeture (FIG. 18A-18B), puis retirer la clé et la ranger dans un lieu sûr et accessible aux utilisateurs (FIG. 19).

5 PRÉDISPOSITION AUX BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

ATTENTION! Pour se connecter au réseau, utiliser un câble multipolaire prévu par la réglementation par l'unité du livre.

- Débrayer le moteur manuellement comme indiqué au par. 4.4.3.
- Tirer le carter du moteur vers le haut pour l'enlever.
- Brancher le fil jaune/vert (mise à la terre) à la borne ronde comme représenté sur la (FIG. 20). (Pour les modèles de la classe I).
- Amener les fils électriques jusqu'à la carte électronique installée dans la partie supérieure du moteur (FIG. 21).

6 ESSAI

Chaque élément de l'automatisme comme par exemple les bords sensibles, les photocellules, l'arrêt d'urgence, etc., exige une phase spécifique d'essai ; pour ces dispositifs, effectuer les procédures figurant dans les manuels d'instruction correspondants. Pour l'essai de CONDOR 500, effectuer la séquence d'opérations suivante:

- Vérifier que toutes les indications de ce manuel sont rigoureusement respectées, en particulier celles du chapitre 1 «AVERTISSEMENTS».
- En utilisant les dispositifs de commande ou d'arrêt prévus (sélecteur à clé, boutons de commande ou émetteurs radio), effectuer des essais d'ouverture, de fermeture et d'arrêt du portail et vérifier que le comportement de ce dernier est régulier.
- Vérifier le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité présents dans l'installation (photocellules, bords sensibles, arrêt d'urgence, etc.).
- Si les situations de danger entraînées par le mouvement du vantail ont été prévues via limitation de la force d'impact, mesurer la puissance selon les dispositions de la norme EN 12445.

7 ENTRETIEN

L'entretien doit être effectué régulièrement par un personnel qualifié et conformément aux lois et normes en vigueur. CONDOR 500 nécessite un entretien programmé à intervalles maximum de 6 mois ou après 10.000 manœuvres effectuées depuis la dernière intervention d'entretien.

- Débrancher toutes les sources d'alimentation du moteur.
- Vérifier et remplacer tous les composants d'actionnements usés.
- Vérifier l'état d'usure de tous les composants de l'automatisme.

8 PIÈCES DÉTACHÉES

Pour l'achat de pièces détachées, contacter l'assistance technique.

9 ÉLIMINATION

À la fin de la vie de l'automatisme, vérifier que le démantèlement est effectué par un personnel qualifié et que les matériaux sont recyclés ou éliminés conformément aux normes locales en vigueur.

10 GARANTIE

10.1 - Dans le cadre des rapports commerciaux, ou en cas de vente de biens à usage professionnel, la présente garantie se limitera à la réparation ou au remplacement du composant du Produit jugé défectueux par FRATELLI COMUNELLO SPA par des Produits régénérés équivalents (ci-après «Garantie conventionnelle»), et ne couvrira pas les frais de réparation et de remplacement du matériel (comme, à titre indicatif uniquement, frais de main-d'œuvre, location matériel, etc).

10.2 - L'application des dispositions des art. 1490-1495 du Code Civil est exclue.

10.3 - FRATELLI COMUNELLO SPA garantit le fonctionnement des Produits dans les limites indiquées au point sub 1. Sauf accord contraire, la Garantie conventionnelle est valable durant 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de production indiquée sur les Produits. La Garantie sera uniquement efficace et contraignante pour COMUNELLO si le produit a été correctement monté et soumis à un entretien conforme aux règles d'installation et de sécurité indiquées dans le document remis par COMUNELLO et pouvant être consulté sur le site http://www.comunello.com/corporate/general_conditions_sales/

10.4 - La garantie ne comprend pas: des pannes ou des dommages causés par le transport; des pannes ou des dommages causés par des défauts de l'installation électrique chez l'acheteur et/ou par des omissions, des négligences, des inadéquations, l'utilisation inappropriée de cette installation; des pannes ou des dommages dus à des effractions de la part de personnel non autorisé ou causées par l'utilisation/installation incorrectes (à ce propos, on suggère un entretien du système tous les six mois au moins) ou à l'emploi de pièces rechange non originales; des défauts causés par des agents chimiques ou par des phénomènes atmosphériques.

La garantie ne couvre pas le coût des consommables et, en tout état de cause, COMUNELLO facturera les interventions effectuées auprès du client si ces dernières ont été inutiles du fait d'une non-applicabilité de la garantie ou si le client a utilisé le produit COMUNELLO en faisant preuve de négligence, d'imprudence ou d'incompétence et qu'une utilisation correcte du produit aurait pu éviter ladite intervention.

10.5 - Conditions d'application: sauf accord contraire, le droit à la Garantie conventionnelle sera exercé sur présentation d'une copie de la preuve d'achat (facture) à COMUNELLO. Le Client devra signaler le défaut à COMUNELLO dans un délai de 30 (trente) jours à compter de sa découverte.

L'intervention devra être exercée dans un délai de 6 (six) mois à compter de la découverte dudit défaut. Les composants des Produits pour lesquels il est demandé de faire jouer la Garantie conventionnelle devront être expédiés par le Client à FRATELLI COMUNELLO SPA, Via Cassola 64, 36027 Rosà (VI) Italie.

10.6 - Le Client ne pourra demander aucun dédommagement pour dommages indirects, manque à gagner ou perte de production, et ne pourra, en tout état de cause, demander un dédommagement d'un montant supérieur à la valeur des composants ou des Produits fournis. Tous les frais d'expédition des Produits devant être ou ayant été réparés, y compris si la réparation a été effectuée au titre de la Garantie conventionnelle, seront à la charge du Client.

10.7 - Aucune intervention externe effectuée par le personnel technique de COMUNELLO ne sera couverte par la Garantie conventionnelle.

10.8 - Les parties peuvent modifier les conditions de la Garantie conventionnelle décrites dans leurs propres contrats commerciaux.

10.9 - En cas de litige, de quelque type que ce soit, la législation italienne sera appliquée et le Tribunal de Vicence sera compétent en la matière.

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]



FRATELLI COMUNELLO S.P.A.

AUTOMATION GATE DIVISION

Via Cassola, 64 - C.P. 79

36027 Rosà, Vicenza, Italy

Tel. +39 0424 585111 Fax +39 0424 533417

info@comunello.it www.comunello.com